

# ACTEURS

## Y aura-t-il encore longtemps un pilote dans l'avion?

VINCENT SUBILIA

Directeur général **CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE**

Comme toute façade a besoin d'une fenêtre, toute métropole a besoin d'un aéroport pour s'ouvrir au monde. Pour la région lémanique, cette plate-forme se situe à Cointrin et assure son rôle vis-à-vis de trois publics: pour les entreprises, l'aéroport permet de faire venir clients et fournisseurs et d'expédier des produits finis, souvent à haute valeur ajoutée; pour la Genève internationale, il fait venir plus de 200.000 délégués par an aux nombreuses conférences qui s'y tiennent; enfin, pour les particuliers, il permet d'aller visiter de nombreuses destinations à l'occasion de fêtes familiales ou de vacances et, pour les touristes étrangers, de découvrir les charmes de notre région.

L'aéroport a fait la preuve de son utilité. En 2018, pas moins de 95.000 tonnes de fret ont circulé et ce chiffre est en hausse de plus de 7% sur un an. La même année, 4630 accueils protocolaires se sont déroulés sur le tarmac, soit davantage qu'à New York. Enfin, toujours en 2018, le nombre de vols a diminué de 1,9% alors que le nombre de passagers a, lui, progressé du même taux à 17,7 millions.

Outre sa fonction de «cœur» qui fait circuler hommes et marchandises, l'aéroport contribue à l'attractivité de la région lémanique pour les entreprises dont les affaires requièrent de fréquents déplacements de leurs collaborateurs.

Cette magnifique machine repose pourtant sur un équilibre délicat. Équilibre institutionnel avec un contrôle du canton

(Conseil d'Etat et Grand Conseil), régi par loi sur l'aéroport, qui s'exerce de manière sereine depuis plusieurs années. Équilibre financier confortable, puisque l'aéroport redistribue plus de 40 millions de francs par an à l'État. Équilibre dans le dialogue aussi, puisque les riverains, même loin du tarmac, sont impliqués et informés de son évolution; c'est pourquoi les communes riveraines et deux représentants vaudois, notamment, siègent en son conseil d'administration.

Or, les électeurs genevois seront amenés à voter sur une initiative

qui demande que l'aéroport dépende directement du Grand Conseil genevois et que les objectifs environnementaux soient prioritaires sur les objectifs éco-

nomiques et sociaux.

«Si vous êtes malade, confiez votre santé à un médecin et vous guérirez. Confiez-la à trois médecins et vous mourrez sû-

rement.» Eh bien ce ne sont pas moins de cent députés que l'initiative voudrait avoir aux commandes de l'aéroport! Il est permis de douter que ce soit un gage d'efficacité.

Quant aux objectifs environnementaux, il est vrai qu'ils sont im-

portants, en particulier pour les riverains. Mais une convention d'objectifs a été conclue entre l'Etat et l'aéroport qui engage ce dernier à faire toujours plus en la matière, dans la ligne des investissements consentis, par exemple, pour la création d'un amortisseur de bruit réduisant de 100 fois les décibels lors des essais moteur des avions ou pour l'insonorisation de plus de 3000 logements en 10 ans.

Dans un récent discours, le président de la Confédération Ueli Maurer affirmait: «Les solutions sont toujours des solutions pratiques. Aucune n'est idéologique.»



Cette formule s'applique aussi à l'aéroport qu'il convient d'améliorer sans cesse en gardant en perspective le côté pratique des choses. Dans cet esprit, la CCIG recommandera aux électeurs genevois de voter non à l'IN163 et oui au contre-projet déposé par le Grand Conseil, qui trouve un bon équilibre entre objectifs économiques et environnementaux. ■